

Le pays compte 4 archevêchés, et 24 évêchés, soit 28 diocèses. Certains diocèses sont fort restreints. Celui de Ross, par exemple, ne compte que 11 paroisses et 28 prêtres. Le clergé d'Irlande compte 3,737 prêtres. Le clergé régulier est en dehors de ce nombre. Il y a en Irlande 246 églises de paroisses ou de districts.

HOLLANDE

Églises fermées, théâtres ouverts. — Tout n'est pas toujours rose, en Hollande comme ailleurs, au point de vue religieux.

Là-bas, comme dans les autres pays, règne, à cause de la guerre, la crise du charbon. En février le gouvernement de La Haye a ordonné : "Plus de lumières dans les églises." Les protestants ne s'en sont pas formalisés, car leurs églises sont fermées le matin et le soir. Pour les catholiques, il en a été tout autrement.

En Hollande, comme partout, on prie davantage depuis le commencement de la guerre.

Les fidèles, que leurs occupations empêchaient d'aller à la messe, le matin, allaient prier le soir. Le soir aussi on se confesse. Tout cela devint impossible, jusqu'à ces derniers temps où la longueur des jours a permis de se passer de lumière. Plus de salut ni de confessions le soir. Le matin même, plus de messes, ni de communions de très bonne heure. Ces mesures ont surtout frappé le peuple qui ne dispose pas de sa journée comme il le veut.

Ce qui a choqué davantage les catholiques, c'est que tandis que les églises devaient fermer leurs portes faute de lumière, aucun théâtre, aucun cinéma n'a non seulement été contraint de fermer, mais pas même obligé de diminuer sa lumière.

Morale et religion dans l'armée. — En pleine chambre des députés, le ministre de la guerre, M. Mosboom, sur la question de la religion et de la morale à l'armée, a déclaré que "le problème moral n'est pas le premier de ses soucis."

Et malheureusement, là comme en bien d'autres pays, l'armée est une école de perdition pour les jeunes gens qui y sont incorporés de force.

JAPON

Une persécution qui s'annonce. — La situation est de moins en moins rassurante au Japon au point de vue religieux. Deux récentes ordonnances gouvernementales inquiètent à bon droit les missionnaires et les catholiques japonais.

La première décrète la neutralité absolue de l'école, publique ou privée, au point de vue religieux. L'application de cette loi amènera la ruine des écoles et collèges catholiques fondés et soutenus par l'apostolat catholique.

La deuxième
établir une égli
torisation du g

Dans l'éco
sorte de polytl

On peut c
ne fassent de
sécution.

La mau
vats font si
(antisociale,
pour la plus
ce danger pub
TRAVAILLER,
d'action et d
blications, jo
même en tem

S. S. Be
tache à l'org
lique. Il a,
péenne, une
un président
sains et paro

Obligati
à chaque prêt
roisses de don
tériel.

Que nos
Pontife ne fa
tion", un "
tées, même
sont définitiv

Cette ce
heureusement
XV.

Léon XI
tribuerait à la
société conten